

Dette publique

Malédiction austéritaire ou réponse aux besoins ?

La crise sanitaire a eu entre autres pour effet de provoquer dans tous les pays une explosion de la dette publique. Les discours alarmistes ont été mis un temps en sourdine mais reviennent aujourd'hui en force. Ainsi le Programme de stabilité budgétaire que le gouvernement vient de transmettre à la Commission européenne prévoit une réduction à marche forcée des dépenses publiques afin de faire baisser la dette. L'austérité est-elle donc toujours la conséquence de l'endettement public ou celui-ci ne serait-il pas aussi un moyen de répondre aux besoins sociaux ?



Faisant l'objet de bien des débats, elle est souvent utilisée par les libéraux comme un épouvantail pour justifier l'austérité ou encore l'immobilisme en matière environnementale.

Du fait de cette omniprésence dans la bouche des libéraux, de nombreuses idées reçues sur la dette publique ont la vie dure.

Dette publique / déficit public

Tout d'abord, il convient de ne pas confondre ces deux notions complémentaires l'une de l'autre.

Le déficit public correspond, pour une période donnée, à la différence entre les dépenses publiques et les recettes. Par exemple, en 2019, les dépenses publiques se sont élevées à 1 353 milliards d'euros tandis que les recettes étaient de 1 280 milliards. Le déficit public était donc de 73 milliards d'euros. L'État et les autres administrations publiques ont dû emprunter pour financer ces 73 milliards d'euros de déficit.

On prend en compte toutes les dépenses publiques, qu'elles soient des administrations centrales, des administrations publiques locales ou encore des administrations de Sécurité sociale.

On peut également parler de déficit primaire, c'est-à-dire le déficit (ou l'excédent) avant paiement des intérêts de la dette. Cela permet de voir la situation financière d'un pays sur une année sans tenir compte des effets des années – voire décennies – précédentes.

Nous voyons donc que le déficit est un flux. Au contraire, la dette est un stock. En effet, la dette publique correspond à la somme des déficits accumulés par les administrations publiques.

En 2019, la dette s'élevait à environ 2 400 milliards d'euros, soit 98 % du PIB.



Le Comité Régional CGT Normandie
organise une matinée d'étude

Dette publique, de quoi parle-t-on ?

Quelles conséquences sur les salaires, la Sécurité sociale ?
Pourquoi imposer la conditionnalité des aides publiques ?

Le vendredi 09 juillet 2021
de 9h00 à 13h00

salle commune au 12 rue du colonel Rémy à Caen

Avec la participation de **Mathieu COCQ** du pôle économique confédéral



Un casse-croûte militant est possible à la fin des travaux (uniquement sur inscription et avec une participation de 10€)

Inscription auprès du Comité Régional CGT Normandie : normandie@cgt.fr

L'été sous vigilance sociale !!!

Edito

Par Jacques AMBROISE,
Secrétaire Général
de l'Union Départementale
CGT du Calvados



Toujours et toujours, l'Etat d'Israël favorise toujours plus l'implantation de milliers de colons, use de violences contre les citoyens palestiniens et maintient son blocus de Gaza, qui depuis trop longtemps rend les conditions de vie de la population insupportables. 80% dépendent de l'aide humanitaire pour survivre, 60% des jeunes sont au chômage, toutes ces violences, ces agressions et ces morts sous le silence international.

Dans le même temps, beaucoup d'inquiétudes sur la montée de l'extrême droite, la multiplication des discours xénophobes, anti-migrants et sécuritaire. Les élections politiques Départementales, Régionales à la fin du mois et Nationales en 2022 sont inquiétantes. Le risque de la montée de la droite avec une forte composante d'extrême droite est bien réel si rien ne bouge et ne change.

Nous vivons vraiment dans un monde d'inégalités où ce sont ceux qui créent les richesses qui sont les victimes d'une soit disant crise dont ils ne portent aucune responsabilité.

Il y a urgence à se mobiliser pour exiger votre, notre dû.

De l'argent existe pour répondre à toutes nos revendications mais il est fléché vers d'autres, notamment la rémunération des actionnaires et les premiers de cordées de « Macron » !!!

Si les actionnaires des entreprises du CAC 40 se portent donc à merveille, records historiques, les salariés sont toujours aussi pressurés avec des salaires gelés, des conditions de travail dégradées, un allongement de la durée du travail et des menaces à l'emploi continues.

Il n'y a pas de mystère : si ça augmente pour le capital, ça baisse pour le travail !!!

Il est donc plus que jamais essentiel de continuer à activer nos campagnes « le coût du capital », celle pour les 32h, la reconquête de la sécurité sociale comme celle pour l'industrie et les services publics. Nous avons les outils, les arguments, les chiffres et les démonstrations à utiliser sans modération pour les débats, rencontres sur les lieux de travail et autres. La prise de conscience est une étape importante et incontournable.

Contrairement à ce que prétendent le président des riches et son gouvernement, les cadeaux aux plus aisés ne font ni l'emploi ni l'investissement. Ils enrichissent démesurément les mêmes et augmentent les inégalités sociales.

La véritable stratégie à laquelle nous sommes confrontés est de multiplier les réformes en les accompagnants d'une part de campagnes de communication provocatrices et d'autre part d'une grande et implacable fermeté face à la contestation

avec des violences policières à répétitions lors des manifestations. L'objectif de cette stratégie dite du choc est de viser la sidération des populations et aboutir au découragement des contestataires.

Si nous ne lisons pas dans le marc de café comme tous ces soi-disant experts de l'écran noir, il n'est pas aberrant de penser que tous ces dossiers peuvent être les fondations de luttes et de mobilisations qui restent à dynamiser et à construire. Rentrions massivement et offensivement à la construction d'un rapport de force conséquent, ne soyons pas timorés et responsabilisons les salariés, retraités, privés d'emplois que leurs nécessaires mobilisations participera aux changements.

Les enjeux demeurent entiers, la crise entretenue sert d'alibi à des attaques sans précédents contre les garanties collectives des salariés, contre les intérêts des travailleurs et des organisations qui les défendent, plus particulièrement la CGT.

Alors oui, portons partout des cahiers revendicatifs en lien avec les propositions CGT dans un champ large d'entreprises et de services publics qui débouchera à la réussite de la mobilisation.

Soyons vigilants et réactifs cet été propice aux mauvais coups sociaux et préparons d'ores et déjà la rentrée par des rencontres, échanges avec l'ensemble de nos structures CGT.



Le 15 juin : Comité Général

de l'Union Départementale des syndicats CGT du Calvados

RAPPEL : Le Comité Général est l'instance qui, entre chaque Congrès permet de faire un état des lieux de l'activité, des résolutions votées au dernier Congrès et de coopter de nouveaux membres à la CE UD. 86 adhérents étaient présents dont 37 membres de la commission exécutive.

Une présentation par activité

Vie syndicale par Thierry CHAUVOIS :

* 2019 : 4997 FNI, 2020 : 4603 FNI, 2021, exercice en cours.

* **Cogitiel :** Un manque de mise à jour par les syndicats et structures fait que pour environ 800 syndiqués de notre département, nous ne disposons pas de la bonne adresse

* **Adhésions internet :** Des dispositions sont prises pour le suivi des adhésions internet transmises aux UL ou aux Syndicats pour s'assurer de leurs réalisations.

* **Election Pro :** Le collectif est prêt à participer aux CE des UL pour mettre en commun les fichiers pour être plus efficace aux échéances électorales à venir et voir les parrainages éventuels à réaliser.

* **Le suivi et l'accompagnement** des syndicats par les membres de la CE UD est essentiel, il doit vite se poursuivre.

***Actions menées et à poursuivre :**

- Mise en place d'un collectif des aides à domicile, remise sur pied du syndicat des assistantes maternelles, poursuite des contacts avec les livreurs à vélo.
- Impulser les parrainages dans les UL, comme ceux effectués à Bayeux avec Lactalis et Frial ou à Lisieux avec AXE.
- Recenser les Syndiqués Privés d'emploi et précaires dans les UL et les faire connaître au Collectif Départemental.
- Implanter des sections de retraités dans les Syndicats, trop de perte de Syndiqués lors du passage à la retraite.
- Tenir compte de l'évolution du salariat en rencontrant notamment les Maîtrises et Cadres, les jeunes salarié(e)s

Formation par Sandrine BREL :

Malgré les contraintes sanitaires nous avons pu réaliser environ 70% des formations programmées sur 2020 et le début 2021. Une formation de 12 Formateurs se tient du 21 au 25 Juin.

Le collectif formation de l'UD s'engage à apporter son aide aux UL et les encourage à organiser des stages d'accueil et Niveau 1.

Le collectif attire l'attention des camarades nouvellement élus CSE et mandatés CSSCT sur leur intérêt de refuser les formations trop orientées organisées par les entreprises et de s'inscrire dans les stages CGT

Finances par Philippe POISSON :

Pour le bon fonctionnement de toute la CGT, les versements des cotisations à Cogétise doivent être à minima effectués 3 fois par an, l'idéal étant 4. Compte tenu du fait que c'est le FNI qui valide la syndicalisation, il est judicieux d'effectuer un premier versement dès le premier trimestre pour que les camarades soient considérés comme syndiqués et non sur un seul versement global en fin d'année comme c'est le cas encore trop souvent.

Il est aussi important de rappeler aux structures l'obligation de publier leurs comptes et de tenir à jour leurs statuts.

Concernant les finances de l'UD, le choix de l'achat plutôt que la location du copieur a permis une nette amélioration.

Il faut également souligner l'importance des formations et de leur réalisation comme élément non négligeable pour nos moyens de militer.



DLAJ, par Virginie POIRIER MOREL :

Concernant les conseils de prud'hommes, prolongée d'une année, la prochaine mandature ne commencera que le 1^{er} janvier 2023. Pour autant, il faut dès maintenant réfléchir dans nos syndicats et structures à trouver, parité oblige, des candidates et des candidats pour toutes les sections, commerce, industrie, agriculture, activités diverses et encadrement. Pour vous y aider, une présentation du mandat est programmée le 2 novembre. Tous les syndicats y seront les bienvenus

On regrette une baisse notable de fréquentation des formations au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus PRUDIS ce qui est fortement préjudiciable pour l'exercice du mandat.

Par ailleurs, l'accord intersyndical conclu pour les conseils de Caen et Lisieux pour les 4 années initialement prévues, s'achève à la fin de cette année. Il faut donc prévoir dès la rentrée une intersyndicale pour envisager un nouvel accord concernant les présidences et vice-présidence pour l'année 2022 non couverte.

Concernant les défenseurs des salariés, 33 sont inscrits à la DREETS sur notre département, avec une activité qui semble très inégale et difficile à évaluer au regard du peu de retours connus. Pour une meilleure efficacité de notre organisation il serait souhaitable que chacun d'entre eux participe aux permanences syndicales et juridiques dans les UL pour que cela ne repose pas, comme trop souvent, que sur quelques-uns.

Enfin, au sujet des conseillers du salarié, ils sont invités à s'inscrire à la formation organisée du 08 au 10 septembre prochain.

Communication Par JJ Morel Poirier :

Juste un petit rappel sur l'adresse du site Internet de l'Union Départementale : <https://calvados.cgt.fr> et celle de la page Facebook <https://www.facebook.com/udcgt14/>

Bien évidemment un appel à transmettre à courrier.ud1404@orange.fr articles, tracts, comme certains le font pour alimenter nos différents supports de com et plus particulièrement le Journal UD.

UGICT :

Le collectif UGICT a besoin de se renforcer au sein de l'UD du Calvados et il est important de veiller à l'évolution du salariat où les Maîtrises et Cadres représentent plus de 65 % dans les entreprises.

Le Congrès UGICT sera à Rennes en Novembre 2021, l'UD du Calvados aura trois mandats.

Pierre-Jean, Cheikh et Camille proposent des ateliers pour préparer ce Congrès mais aussi renforcer le collectif UGICT de l'UD.

Travailler le déploiement vers l'UGICT, une réunion sur le sujet se déroule le Jeudi 24 Juin, 9h-16h30, salle Pierre Sémard.

TPE par Pascal MULOT :

Une nouvelle fois placée en tête avec 67 634 voix, soit 26,31% et une progression de 1,19% par rapport à 2016 et plus 0,78% dans l'encadrement, la CGT ne peut cependant se réjouir au regard du faible taux de participation. Dans le Calvados, les résultats suivent ceux du national et je remercie une nouvelle fois les camarades qui ont œuvré pour ceux-ci.

Les trois modifications de date des élections, les difficultés d'acheminement du matériel de vote et les difficultés pour voter ont largement entravé une campagne déjà très impactée par le contexte sanitaire.

Alors qu'on nous traîne dans la boue nous affublant de terroristes, d'un syndicat paralysant le pays, comme étant à cent lieues des préoccupations des salariés, il convient d'apprécier et de ne pas minimiser ce résultat. Résultat qui nous confère des responsabilités pour gagner des avancées réelles en matière sociale, pour un monde plus juste et plus solidaire tout en invitant ces salariés des petites entreprises à renforcer la CGT à partir de structurations syndicales adéquates répondant à leurs situations. C'est tout l'enjeu à l'issue de ce 3ème scrutin de poursuivre le travail engagé. Une première réunion des référents régionaux TPE est programmée le 24 juin à l'UD.

5 militants cooptés à la CE UD :

- Gaëlle Lemeltier Inolya - Yves Fernandez Adecco - Nathalie Fontaine Caen la Mer - Aurélien Syren Association Jean Bosco - Lydia Mezières Tx de St Pierre en Auge et Animatrice CSD

Actualité revendicative, quelques interventions :

*Le Ségur de la santé où tous le Médico-social a été écarté de la mesure d'augmentation de 183 Euros. 350 manifestants devant l'ARS le 15 juin.

*FNME (EDF/GDF) Le projet « Hercule », démantèlement de l'entreprise, combattu farouchement par les camarades qui manifesteront à Paris le 22 juin.

*FAPT, qui se bat contre la stratégie de La Poste, en action le 19 mai et qui y sera également le 22 juin

*Le secrétaire de l'UL de Caen fait une déclaration pour alerter sur la situation de son UL qui souffre d'un manque de militants pour la faire vivre, une remarque qu'il élargit à l'ensemble des UL de la Communauté Urbaine.

Le secrétaire général de l'UD Propose de mettre le sujet à l'ordre du jour de la prochaine CE pour mandater un groupe de travail composé des secrétaires des UL du Calvados et des membres de la CE UD Volontaires pour évaluer les moyens humains et fonciers existants et être en capacité, avant le 35^{ème} Congrès de l'UD, de proposer des mesures pour faire face à ces multiples difficultés.

* Dans l'action depuis le 04 mars, avec la KIC et Solidaires, le comité de Privés d'emploi et précaires CGT exige l'abandon de la réforme de l'assurance chômage et une réelle protection sociale pour les salariés.

Saisi par les Syndicats dont la CGT, le Conseil d'Etat doit rendre ses conclusions le 17 ou 18 juin. Pour l'heure une vingtaine de camarades se rendent à Paris pour une manifestation le samedi 19 juin.

* Privés de recettes de l'Unedic et la Sécurité sociale sont en difficulté. Leurs déficits organisés mettent à mal, voire suppriment nos conquies sociaux. Une journée d'étude et de formation sur la dette publique et ses conséquences est organisée par le Comité Régional le vendredi 09 juillet.

* Malaise dans l'Education, notamment dans les lycées professionnels, la réduction d'effectifs est envisagée. La mobilisation et la construction du rapport de force est de plus en plus nécessaire.

*Les Campagnes coût du capital avec un réel partage des richesses et la réduction du temps de travail à 32h doivent être dynamisées et engagées par l'ensemble des militants.

*Pour créer une dynamique, construire des revendications locales, concrètes, précises, accessibles et gagnables sur le département voire la région.

* USR : le prochain Congrès de l'USR du Calvados est programmé le 09 et 10 novembre 2021, salle Oresme de Fleury/Orne.

*Face aux agressions subies par la CGT en fin de manifestation à Paris, nous devons réfléchir collectivement à renforcer le Service d'Ordre lors de nos initiatives départementales.

Même si le temps nous a manqué, ce Comité Général a permis de faire le bilan sur les résolutions, de mettre en avant le travail réalisé conformément aux objectifs que nous nous étions fixés ensemble lors de notre 34ème Congrès, en septembre 2019.

Plusieurs collectifs de travail pilotés par des camarades de la CE ont été mis en place et beaucoup de travaux et de réflexions ont fait l'objet de débats et de validation dans notre Commission exécutive.

Sur les quatre résolutions à mettre en œuvre, nous sommes bien avancés sur certaines, moins sur d'autres.

Résolution N°1 : Déploiement de la CGT, construction du rapport de force et les convergences de luttes.

- Thème 1 : Déploiement de la CGT, construction du rapport de force et les convergences de luttes.

Sur la Vie Syndicale, de véritables progrès ont été réalisés. L'analyse approfondie des protocoles électoraux et les parrainages à développer devraient rapidement changer la donne à condition toutefois que tout le monde s'y mette. A chacune de nos structures d'inscrire son action au plus près des salariés, privés d'emploi, retraités, de considérer leurs préoccupations au quotidien, au travail et dans la vie. C'est la seule façon de construire le rapport de force sans lequel rien ne se fera.

En parallèle des luttes pour la sauvegarde de notre modèle social, il nous faut renouer avec l'esprit de conquête et mettre en avant nos propositions alternatives, repères revendicatifs confédéraux, 32h, 100 % sécu, égalité femme-homme. Redonner espoir et perspectives est un facteur indispensable pour faire grandir la mobilisation. D'autre part, ignorer l'évolution du salariat, nous couperait d'une catégorie de plus en plus importante de travailleurs. Il en sera de même si nous ne prenons pas soin d'organiser les travailleurs privés d'emploi et précaires. C'est un véritable enjeu de continuité syndicale.

Au-delà de l'unité syndicale, des constructions de mobilisations sont nécessaires avec le monde associatif et les mouvements citoyens dans le respect des prérogatives, des valeurs et de l'indépendance de chacun.

Les relations avec le collectif « Plus Jamais ça, le monde d'après » doivent continuer à développer, des débats pour construire et gagner sur des revendications sociales convergentes comme le progrès social, sociétal et environnemental.



Affirmer cette vérité c'est bien, y apporter des preuves c'est mieux !

C'est bien le sens des résolutions qui ont été votées au 34^{ème} congrès notamment au point 14 du thème 4 qui dit :

« Nous devons trouver la meilleure organisation pour permettre un travail commun qui nous permette d'être à l'offensive dans le domaine économique, social et environnemental pour être force de proposition, pour arrêter de subir et attendre les mauvais coups. »

Sur cette résolution, nous devons avoir l'honnêteté de reconnaître que jusqu'à lors nous n'avons pas franchement trouvé ou pris le temps au niveau de l'Union Départementale de nous mettre au travail sur ce sujet.

Sans vouloir à tout prix y trouver une explication voire une excuse, il faut savoir s'avouer que nous avons cette habitude de vouloir répondre à tous les mauvais coups qui nous sont portés. Une façon d'agir certes louable et tout à fait en phase avec les valeurs de notre organisation mais, qui dans les faits, nous dictent un calendrier chargé qui finit par nous asphyxier et nous privent du temps qui nous serait bien utile à la réflexion.

En effet pour être force de proposition comme nous nous revendiquons, nous avons besoin de réfléchir, d'analyser collectivement afin d'élaborer et de construire des projets concrets à l'échelle de notre territoire. Des projets porteurs de l'ensemble des valeurs que nous défendons comme celle de répondre à l'intérêt général.

A l'instar de ce qui s'est fait le 29 mai dernier à Condé sur Noireau où à l'initiative du syndicat des cheminots une action a été préparée et menée pour réclamer la réouverture de la ligne ferroviaire Caen /Flers, il nous faut multiplier les projets sur le Calvados, voire au-delà et qui nécessitent l'engagement d'un grand nombre de syndicats du privé comme du public. Des projets qui font la démonstration que complémentarité et coopération sont beaucoup plus profitables au plus grand nombre et sur la durée que ceux basés sur la concurrence.

Il n'est bien sûr pas question de remplacer une forme d'action par une autre, mais d'essayer de mener les deux parallèlement. Toujours combattre les mauvais coups est un travail épuisant ! Pour ne pas perdre notre enthousiasme si important dans la période, nous avons besoin de temps en temps de nous battre pour une cause. Le tous ensemble peut tout aussi bien se construire sur des projets d'avenir que sur de la sauvegarde du passé.

Nous avons également un gros dossier à travailler dès la rentrée ; les élections dans la Fonction Publique de décembre 2022.

Neuf Fédérations CGT sont concernées : Services Publics, Santé, UFSE (Union Fédérale des Syndicats de l'Etat), FAPT, Travailleurs de l'Etat, Equipement, FERC, Finance et Police.

Ces élections sont l'affaire de toutes et tous, au niveau professionnel, interprofessionnel et territorial.

Pour atteindre notre objectif d'une CGT présente partout et gagnant en influence, il y a besoin de se déployer en grand notamment au plus près de nos zones de faiblesse.

Réfléchissons collectivement comment, avec qui nous pouvons mettre en place un réel collectif de la Fonction Publique qui impulse et coordonne ces élections.

Je ne vous rappelle pas les enjeux de celle-ci mais nous devons y mettre les moyens, la rigueur et l'investissement de toute la CGT comme nous l'avons déjà fait dans d'autres campagnes nationales.

Cette résolution et les élections dans la Fonction Publique sont des sujets à prioriser le plus rapidement possible.

- Thème 2 : Suivons de plus près les salariés des petites et moyennes entreprises (TPE : de 1 à 10 salariés, PME : de 11 à 250)

Aujourd'hui, 80 % du salariat se trouve dans les entreprises de moins de cinquante salariés.

La situation de ces salariés est particulièrement préoccupante et inégalitaire : pas de droit syndical, pas de droit d'expression, discrimination accrue, pas d'instance de représentation du personnel. Conditions de travail, rémunération, évolution de carrière sont uniquement à la main des patrons.

TPE/PME à développer dans notre champ syndical et suivi des élus TPE et des salariés, au-delà des élections. Pascal Mulot impulse ce collectif, celui-ci se réunit prochainement le 24 juin.

- Thème 3 : SECU Sociale Solidaire Intégrale avec l'objectif d'un seul collecteur et payeur.

La CGT, force de propositions, mène une campagne pour la reconquête de la Sécurité Sociale. Notre Sécu, ses objectifs, ses principes, sont symboles d'une société moderne, juste et solidaire, garante de la cohésion sociale.

Pour la reconquête de la Sécu, il est indispensable que les syndicats CGT du département du Calvados prennent à bras le corps cette bataille et s'engage à mettre en avant nos supports de diffusions et de participer aux formations ou journées d'études qui sont proposées concernant notre objectif de reconquête de notre Sécurité Sociale.

Déjà une journée en 2020 et se présente celle du 09 Juillet (voir page 2).

- Thème 4 : « Pas de services publics, pas de développement économique sans industrie. Pas d'industrie, pas de développement économique sans services publics »

L'offensive idéologique à l'encontre des Services Publics et de leurs agents, basée sur l'opposition public/privé n'a cessé de croître.

Les principes libéraux de la "concurrence libre non faussée" s'opposent aux fondements mêmes des Services Publics que sont : L'égalité d'accès ; l'accessibilité ; l'indépendance des agents ; la Continuité territoriale...

Il est prouvé que dans le choix de localisation d'un site industriel vient immédiatement après le niveau de qualification de la main-d'œuvre, la qualité des infrastructures et des services publics.

La réciproque est une évidence, l'emploi industriel est un énorme facteur d'attractivité des populations, c'est ce qui nous permet d'affirmer que l'un ne va pas sans l'autre.

Une direction anti services publics !

Alors que le rôle social des postières et postiers est essentiel et très largement reconnu par la population, La Poste ne cesse de priver les agents des moyens de bien faire leur travail et de remplir leurs missions.

Toutes les difficultés rencontrées dans tous les métiers ont la même racine : la stratégie de La Poste qui consiste à passer d'une société à missions domestiques, essentiellement autour des services publics à une société qui marchandise tous les services, animée d'une dimension internationale. Cela se traduit au quotidien, dans les services, par des suppressions massives d'emplois, des formes de précarité qui ne cessent de croître, l'externalisation des activités et des attaques du service public, le gel des salaires et la perte du pouvoir d'achat, etc...

Ce toujours plus de précarité, plus de flexibilité, moins de salaire, des conditions de travail dégradées, des réorganisations permanentes, empêchent les postières et postiers d'assurer leurs missions et génèrent un climat anxiogène. Cela doit s'arrêter !

Depuis le début de la crise sanitaire, les collègues en première ligne ont assuré leurs missions en distribuant et en collectant le courrier chaque jour et en recevant les usagers

dans les bureaux de poste et cela même au plus dur de la pandémie et parfois même sans protection, comme au début de la crise.

Alors qu'il leur a été répété qu'ils étaient essentiels à la nation en cette période de pandémie, qu'ils assuraient un service public important pour maintenir le lien avec la population, les postières et les postiers ont tout d'abord été privé d'intéressement, puis n'ont rien obtenu lors des négociations salariales et surtout les restructurations et les suppressions massives d'emploi continuent. C'est un véritable mépris !

Le 18 mai, les postières et postiers ont exprimé nationale-ment leur ras le bol par la grève. 350 postiers du Calvados se sont rassemblés devant la direction à Caen afin d'exiger de la reconnaissance, de l'emploi en CDI Poste, le paiement de la prime d'intéressement, l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail et du service public...

Une nouvelle journée d'action, avec un écho national, est prévue le mardi 22 juin.

Par **Matthieu DUVAL**

EHPAD " LES PERVENCHES " Les personnels soignants en grève !



Agacés de ne pas être pris au sérieux, les soignants de l'EHPAD « Les Pervenches » situé sur la commune de Biéville-Beuville, ont fini par manifester leur colère.

ronner le tout, ils travaillent 3 jours de suite (samedi, dimanche, lundi), le troisième jour est compliqué, moins de vigilance, moins de patience et surtout un épuisement palpable ! Alertée à plusieurs reprises, la direction fait l'autruche et en rajoute en changeant les plannings et les agents de service du jour au lendemain sans aucune considération pour les obligations personnelles des salariés.

Sinon, quoi dire concernant les 17 ans sans augmentation salariale !!! Malgré un semblant de reconnaissance nationale sur l'engagement des soignants au plus fort du COVID, la direction des « Pervenches » estime comme à son habitude que les salariés bénéficient déjà de nombreux avantages financiers contrairement aux autres EHPAD du groupe « Hom'Age » et qu'ils feraient bien de s'en contenter.

Les agents des « Pervenches » sont bien conscients que ce qu'ils dénoncent se pratique aujourd'hui malheureusement dans des centaines d'EHPAD en France... Mais profondément attachés aux valeurs et à la philosophie de soins qu'ils ont connus et, attristés de voir ce que devient leur EHPAD, ils entendent se battre pour sa réputation. La direction doit écouter les salariés, entendre leurs besoins, les respecter et en prendre soin.

Pour chacun d'eux, il est clair qu'un soignant bien traité est un soignant bienveillant.

Pour se faire entendre, les salariés des « Pervenches » ont choisi le jour de la réouverture officielle des portes de l'EHPAD aux familles pour lancer leur mouvement. Pour autant, ils ont eux-mêmes organisé un planning des grévistes sur le terrain afin d'assurer un service minimum. Affaire à suivre....

Merci à **Cheikh BOUSSO**

Une première en 30 ans d'expérience !

Ils entendaient ainsi dénoncer les conditions de travail dans lesquelles ils exercent. Des conditions qui ne leur permettent plus d'être en accord avec leur philosophie de soins. Ils considèrent qu'aujourd'hui les résidents en pâtissent et s'en est trop pour eux...

En cette longue et éreintante crise COVID, ils font, jour après jour de leur mieux pour répondre aux demandes et besoins des 129 résidents et sont sur les rotules. Le manque de considération et de reconnaissance de leur direction ne fait qu'en rajouter !!!

Une journée ou une nuit de travail dans l'établissement c'est 12 heures de présence. (Ex : 7H00-19H00 ou 19H00-7H00), 10H00 de travail payées et 2H00 de pause, non rémunérées. Mais en réalité il n'existe pas de salle de repos et/ou de pause conformément au code du travail et il est assez fréquent qu'une heure de pause se transforme en 30-45 minutes surtout coté infirmier. Chacun ici a la cruelle sensation de perdre 28H00 de temps personnel chaque mois. Pour cou-



La question n'est pas de savoir si la ligne va réouvrir mais QUAND ?

Seules quelques gouttes de pluies, tombées pendant la manifestation sont venues perturber une journée où toutes les structures de la CGT ont œuvré conjointement pour sa réussite. Initiée par le syndicat des cheminots de Caen, cette initiative, soutenue par d'autres organisations syndicales et de nombreuses associations était une véritable opération promotionnelle pour la réouverture de la ligne ferroviaire reliant Flers, ville de 15000 habitants située dans l'Orne et Caen, métropole du Calvados. Une ligne, qui n'a plus vu de train de voyageurs depuis 1970, mais dont les emprises sont toujours en place. Pour marquer les esprits et sensibiliser la population, c'est Condé en Normandie, ville de 15000 âmes située sur le parcours qui le temps d'une journée, le samedi 29 mai, a vu revivre son quartier de la gare. Après une manifestation menant les participants de la mairie à l'ancienne gare, c'est sur le parking qu'ensuite s'est tenu un débat entre les quelques 250 personnes présentes sur le thème :

«Quel service public SNCF pour désenclaver nos territoires et répondre aux besoins sociaux et environnementaux ?»

A l'issue des échanges nombreux et constructifs, une inauguration virtuelle de la réouverture de la ligne a précédé un moment convivial autour des barbecues tenus pour l'occasion par des camarades de l'Union Locale de Condé. De l'Union locale à l'Union Départementale, le Comité Régional, le syndicat et la fédération des cheminots, une grande satisfaction était perceptible chez toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce que cette initiative voit le jour. Beaucoup de travail certes, mais contents de participer activement à une action concrète qui montre la CGT non pas dans une posture de refus mais faisant valoir ses propositions pour un autre avenir que celui qui nous est vendu comme étant inéluctable. D'autres choix sont possibles, démontrons-le, montrons-le, dès que c'est possible et partout où c'est possible !

Allan BERTU, Secrétaire Général du syndicat des cheminots de Caen introduit le débat :

Cette ligne Caen-Flers, sous les ronces depuis plus de trente ans est une réponse pertinente aux enjeux posés, ce qui nous fait dire que **la question n'est pas de se demander si la ligne va rouvrir mais quand sera-t-elle rouverte?**

Partant des aspirations sociales portées notamment lors de la crise des gilets jaunes, qui révèlent un besoin de service public, l'action citoyenne que nous menons conjointement avec les usagers permet d'être à l'offensive sur ces questions d'aménagement du territoire et du développement des services publics.

Il est nécessaire d'interpeller celles et ceux qui aujourd'hui décident, à commencer par l'Etat, mais aussi la SNCF, et bien évidemment la région puisque c'est précisément elle qui désormais détient les compétences en matière de transport régional de voyageurs. A ce propos quelques candidats aux prochaines élections régionales sont dans l'assistance, nous aimerions bien de les entendre.

L'objectif d'une journée comme celle-ci c'est bien de savoir comment collectivement, cheminots, usagers et citoyens, on crée les conditions pour que cette ligne rouvre le plus rapidement possible ?



Laurent Brun, Secrétaire Général de la fédération CGT des cheminots :

Les cheminots avaient bien compris que la réforme de 2018, aujourd'hui en pratique, avec la mise en concurrence et la nouvelle organisation du système, allait plutôt favoriser la concentration des moyens sur les lignes jugées rentables au détriment du maillage secondaire et de l'aménagement du territoire.

Si par exemple, cette ligne Caen-Flers, devait faire l'objet d'un appel d'offre sur la base exclusive de critères de rentabilité, il y a de forts risques qu'aucun opérateur ferroviaire n'y réponde. L'interdiction de faire de la péréquation entre les lignes rentables et celles qui le sont moins amènent les opérateurs à tous se battre pour les mêmes lignes pendant que par défaut de subventionnement public, les autres lignes fermeront.

C'est pour cela que la CGT considère qu'il y a urgence au retour à un service public unique et intégré. Le réseau ferroviaire est unique, il doit être exploité de manière unique, considérer que l'on peut le faire bout par bout est une véritable aberration.



Michel Moisan, membre du collectif citoyen de Caen Uni.e.s pour le Climat :

Le secteur des transports est responsable de 30% des émissions de gaz à effet de serre et la part des véhicules individuels et des camions y est écrasante. Il faut changer de modèle, passer aux transports en commun et au vélo pour faire reculer le tout-voiture et le tout-camion. La voiture électrique n'est pas la solution. Dans cette optique, le train doit retrouver toute sa place, tant pour les personnes que pour les marchandises.

Il faut, d'urgence, ouvrir ou rouvrir des lignes, des gares, rendre accessible un train peu onéreux, confortable et sûr. Voilà un beau projet pour lequel il faut continuer de se mobiliser, pour reconstruire un réseau ferré dense, garantissant un droit égal à la mobilité grâce au service public.

Philippe Denolle, président du collectif citoyen des axes sud Normandie et Vice-président de Convergence Nationale Rail :

La réouverture de Caen Flers ne nécessite pas de consommer de nouveaux espaces, elle permettrait de désenclaver les bassins de vie avec une possibilité de développement des communes concernées. Sa dimension touristique est un élément important à prendre en compte. Il faut mesurer le bénéfice qu'en retireraient les populations, notamment les salarié-es navetteurs vers Caen, les lycéen-nes, les étudiant-es, les seniors, ceux qui ne possèdent pas de voiture etc.

La mobilisation lors de cette première étape est un encouragement à la poursuite des actions et à la popularisation de cette revendication majeure pour le bien-être des citoyens et pour la défense de l'environnement. L'urgence climatique n'attend pas, développons le service public ferroviaire !

D'autres actions ont permis d'améliorer les horaires et de récupérer un Caen Rennes le Vendredi et le Dimanche soir. Ce qui prouve que l'action unie des cheminots et du Collectif avec le soutien de nombreux élus a permis de faire bouger les lignes et c'est un encouragement pour les mobilisations à venir.

Céline BRULIN, élue au conseil régional Normandie et candidate aux prochaines élections :

Nous, nous souhaiterions parler ici des services publics en général dans leur ensemble car nous assistons à une métropolisation des territoires. Cela veut dire que les grandes villes ne sont pas trop mal loties mais à côté de ça ce sont des territoires délaissés et des citoyens qui se sentent abandonnés.

La Normandie ce sont aussi des ports et pas des moindres si l'on considère le Havre et de voir qu'il n'y a même pas 5%

des containers qui repartent par le rail est une véritable aberration. On voit bien qu'il y a des choses concrètes à faire en matière d'environnement mais aussi de sécurité dont on parle moins mais qui représente un véritable enjeu. De la même façon on a besoin de voir de gens dans les gares, dans les trains comme dans tous les services. Cette société où on nous demande de taper 1, de taper 2 et où on n'obtient jamais le renseignement qu'on souhaiterait avoir, on en a marre.

JP Mourice, Maire de Pontécoulant, commune proche de la ligne :

Bien que n'ayant pas fait de délibéré au sujet de la réouverture de la ligne, je ne crois pas me tromper en affirmant que mon conseil municipal y serait favorable pour de nombreuses raisons, notamment :

La défense de l'environnement, le Coût d'entretien des routes (Aujourd'hui largement supérieur à celui du train)

Beaucoup de personnes de notre secteur vont travailler à Caen et font ce trajet tous les jours on leur garantirait ainsi une plus grande sécurité pour leurs déplacements

Cette réouverture c'est aussi un fort intérêt pour les jeunes, notamment les étudiants, une économie pour beaucoup de ménages (une voiture au lieu de deux) et aussi pour le développement du vélo ou vélo avec assistance pour le déplacement entre la gare et le domicile.

Enfin, la réouverture de cette ligne inciterait nombre de personnes à habiter dans notre secteur, notamment à Condé sur Noireau, qui se désertifie de plus en plus, faute de travail sur place.

En Résumé :

A l'évidence les quelques 200 personnes qui ont pris part au débat étaient plutôt acquises à la cause ! Pour autant, il serait restrictif de vouloir limiter l'impact de cette journée à ce seul débat. La présence de nombreux médias prouve que le sujet intéresse les gens et surtout elle permet de le partager avec des milliers de personnes qui sans ce type d'initiative ignoreraient encore que sur leur territoire, des lignes ferroviaires sont enfouies sous des ronces et n'attendent qu'une volonté politique pour leur offrir une alternative à la voiture. C'est tellement le cas que le président de région en place et sûrement futur s'est senti obligé d'évoquer des études concernant la possibilité de réouverture de quelques lignes. S'il semble bien prématuré de crier victoire, il faut en revanche y voir un formidable encouragement à poursuivre sur cette voie. En tout cas c'est bien l'intention du syndicat des cheminots de Caen qui avec l'ensemble des associations, des syndicats partenaires réfléchissent déjà au coup d'après. Un exemple qui devrait également encourager nos organisations à travailler sur des projets revendicatifs concrets, fédérateurs et atteignables.



Cour d'appel de Caen

Victoire et Remerciements

Souvenez-vous, c'était le mardi 4 février 2020, cinq agents d'Enedis étaient assignés par leur employeur devant le Tribunal de Grande Instance de Caen. Leur direction leur reprochait d'avoir participé du 14 au 27 janvier 2020, à une opération de blocage de la plateforme Serval de Mondeville. Ce jour là, Plusieurs centaines de salariés d'Enedis, des syndicalistes de la CGT et d'autres organisations syndicales s'étaient rassemblés devant le Palais de justice à Caen.

À l'intérieur, dans une salle d'audience pleine à craquer, Céline, Josée, Nicolas, Didier et Mickaël, comparaissaient devant le juge des référés. A l'issue de cette audience, les juges du tribunal de Caen avaient donné raison à Enedis. Par le jugement rendu, ils ordonnaient aux cinq agents assignés, de laisser le libre accès à la plateforme Serval et se verraient condamner à verser chacun la somme de 500 € par jour en cas de non respect de cette injonction.

Parallèlement, une plainte contre X, signée du directeur de l'unité opérationnelle de SERVAL était également déposée au pénal par ENEDIS. Une plainte qui, pour les 5 agents, risquait de leur valoir dans le même temps, des sanctions disciplinaires au sein de l'entreprise. Quelques jours plus tard, sans doute pas très sûre du bien fondé de sa plainte, la Direction de l'entreprise l'a finalement retirée.



Par ailleurs et à l'évidence, bien conseillés par leur avocate, les cinq agents et leur syndicat ont fait appel de la décision du TGI de Caen.

Ce jugement en appel s'est tenu le 15 décembre 2020 et cette fois-ci, la cour d'appel a débouté l'entreprise ENEDIS et l'a même condamnée à régler les frais occasionnés par les deux jugements.

Le syndicat CGT mines et énergie salue cette décision et les cinq camarades, **Céline, Josée, Nicolas, Didier et Mickaël, soulagés, tiennent quelques mois plus tard à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui étaient présents pour les soutenir dans l'épreuve qu'ils ont du subir.**

Par Nicolas GUENICHON

.....

Livreurs à vélo

Le 7 mai, une première rencontre dans le Calvados !



L'Union Départementale des syndicats CGT du Calvados a organisé, le 7 mai, un débat public à destination des livreurs caennais (Uber, Deliveroo, etc...).

Ludovic Rioux (Coordinateur CGT Livreurs et Secrétaire du Syndicat CGT Livreurs de Lyon) et d'Arthur Hay (Secrétaire du

Syndicat CGT Livreurs de Bordeaux) étaient présents lors de cette première qui a permis de rencontrer une quinzaine de travailleurs de la livraison.

Le modèle économique et social des plateformes exclut ces travailleurs du champ du salariat et du droit du travail dû à leurs statuts d'auto-entrepreneurs. Des journées de 10 à 12 heures pour gagner environ 70 euros. Aucune protection sociale, pas même en cas d'accident ou de maladie, aucun espace de dialogue social et une rémunération dispensée sur le modèle de l'offre et de la demande, plus il y a de livreurs, moins la course est payée. D'après eux, ils seraient entre 1000 et 1500 sur l'agglomération caennaise.

Cette rencontre a été l'occasion de créer du contact avec certains d'entre eux désireux de s'organiser. Le message est passé, la CGT répondra présente s'ils souhaitent s'organiser en syndicat comme cela est déjà le cas sur Lyon, Bordeaux, Nantes, Cherbourg, etc., ou s'ils souhaitent passer à l'action pour la conquête de nouveaux droits.

Par Jean Louis KOZIC

H pour Histoire

La chronique de Christian LANGEAIS

René BLIN

Quand la petite histoire rejoint la Grande !

René BLIN est né le 23 janvier 1907 chez ses parents, Eugène Blin, 27 ans, journalier, et Rachel Dujardin, 21 ans, couturière, domiciliés au 46 rue des Chanoines à Caen.

Ses deux parents décèdent prématurément ; son père, âgé de 40 ans, au domicile familial, 30 rue de Geôle, le 20 janvier 1920 ; sa mère, âgée de 39 ans, le 30 octobre 1925, à l'hôpital Clémenceau, route de Ouistreham.

Le 16 janvier 1931, René Blin – alors domicilié au 18 rue Saint-Pierre – se marie avec Fernande Mutrel, née le 1er avril 1912 à Caen, journalière. René et Fernande ont deux filles : Ginette, née le 17 mai 1933, et Denise, née le 10 janvier 1935.

René Blin est chauffeur de chaudière à l'usine thermique, « la centrale » de l'hôpital Clémenceau, le C.H.R. rue de la Masse.

Délégué du personnel, créateur du syndicat CGT des Hospitaliers de Caen, René Blin en devient le secrétaire à partir de 1936. Il est membre de la Commission Exécutive de l'Union Départementale des syndicats CGT du Calvados.

Le matin du 2 mai 1942, son épouse vient l'avertir sur son lieu de travail qu'il est recherché par « la Gestapo », mais il décide de rester à son poste. Arrêté car fiché comme « communiste » sur une liste d'otages demandées par la *Feldkommandantur* de Caen à la suite de l'acte de résistance, le déraillement de Moulton-Argences (Airon) et conduit au commissariat central de Caen, rue Auber.

Le 3 mai, remis aux autorités allemandes, il est au « petit lycée » où sont rassemblés les otages du Calvados. Le 4 mai au soir, il fait partie du groupe de détenus conduits à la gare de marchandises de Caen pour être transféré au camp allemand de Royallieu à Compiègne (Oise).

Le 6 juillet 1942 à l'aube, les détenus sont conduits à pied et entassés dans des wagons de marchandises. Le train part une fois les portes verrouillées, à 9 h 30.

Comme un millier d'otages désignés comme communistes et une cinquantaine d'otages désignés comme juifs dont la déportation a été décidée en représailles des actions armées de la résistance communiste contre l'armée allemande il est dirigé vers Auschwitz.

Le voyage dure deux jours et demi sans aucun ravitaillement. Le 8 juillet 1942, René Blin est enregistré au camp d'extermination d'Auschwitz (Auschwitz-I) sous le numéro 45258.

Son convoi de déportation est ainsi identifié comme celui des 45000.



Après les premières procédures (tonte, désinfection, attribution d'un uniforme rayé et photographie anthropométrique), les 1170 arrivants sont envoyés au travail dans différents *Kommandos*.

René Blin meurt le 29 octobre 1942. Le 13 octobre 1946, un hommage public lui est rendu à l'hôpital de Caen. Charles Lelandais, de Caen, déporté avec lui, intervient.

Un hommage lui est rendu le 27 janvier 2005, à l'initiative du syndicat CGT santé sur les lieux de son travail, la Centrale du CHR.

Pour en savoir davantage : *De Caen à Auschwitz*, par le collège Paul Verlaine d'Evrecy, le lycée Malherbe de Caen et l'association Mémoire Vive, éditions Cahiers du Temps, Cabourg (14390), juin 2001.

Claudine. Cardon-Hamet, *Triangles rouges à Auschwitz, Le convoi politique du 6 juillet 1942*, éditions Autrement, 2005 ; Jean Quellien, *Résistance et sabotages en Normandie, Le Maastricht-Cherbourg dérail à Airon*, éditions Charles Corlet, Condé-sur-Noireau, réédition 2004.

« Vous avez des observations, suggestions, vous souhaitez participer, vous initier à des recherches sur les femmes, les hommes, les syndicats qui font l'histoire de la CGT dans le département, n'hésitez pas à m'envoyer un petit mot. »

christian.langeais@orange.fr